

BULLETIN D'INFORMATION SÉCURITÉ INCENDIE



L'AVERTISSEUR DE FUMÉE

L'avertisseur de fumée combiné avec un plan d'évacuation efficace constituent le meilleur moyen de sauver des vies. Voici quelques conseils pour vous assurer que votre avertisseur de fumée fonctionne à son plein potentiel.

Où l'installer?

Installez un avertisseur de fumée par étage, y compris au sous-sol.

Installez-en un dans chaque chambre où l'on dort la porte fermée.

Assurez-vous que tous les occupants entendent l'avertisseur de fumée lorsqu'ils dorment. Sinon, installez un avertisseur de fumée dans la chambre de ceux qui ne peuvent l'entendre.

Ne retirez jamais la pile d'un avertisseur qui se déclenche trop souvent, il doit sûrement être trop près de la cuisine ou de la salle de bain. Éloignez-le légèrement de ces deux pièces.

Comment le vérifier ?

Une fois par mois:

Appuyez sur le bouton d'essai pendant quelques secondes. Un signal sonore doit se faire entendre immédiatement. Si ce n'est pas le cas, changez la pile.

Une fois par année:

Vérifiez sa capacité à détecter la fumée en l'exposant à la fumée produite en éteignant une chandelle, placée à une distance raisonnable, ou à celle produite en brûlant, dans un contenant sécuritaire, un bâton d'encens ou un fil de coton.

Quand le remplacer?

Remplacez-le 10 ans après la date de fabrication indiquée sur le boîtier. Si la date est absente, ne prenez aucun risque, remplacez-le immédiatement.

Remplacez-le s'il est endommagé, peinturé ou s'il n'émet pas de signal au remplacement de la pile ou lors du test de détection de la fumée.

Conseil supplémentaire :

Si vous possédez un appareil de chauffage à combustion solide ou un garage relié à la maison, munissezvous d'un détecteur de monoxyde de carbone.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec les pompiers de votre municipalité ou encore avec le service de prévention incendie de la MRC. Vous pouvez également nous rejoindre sur Facebook à la page Sécurité incendie MRC Rivière-du-Loup pour plus d'informations!

Chloé Pelletier, Préventionniste en sécurité incendie, Téléphone : (418) 867-2485 poste 249, courriel : <u>preventionincendie@mrcrdl.quebec</u>

Pierre-Marc Lebel, Préventionniste en sécurité incendie,

Téléphone : (418) 867-2485 poste 241, courriel : <u>preventionincendie@mrcrdl.quebec</u>